



**OBJET AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Réf. 2015-11 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2015
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Agnès BRUNOT, Christelle COMBET, Viviane JEANTET, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Absents représentés: Dominique BOUVET (pouvoir à Daniel AUDIBERT), Eric PIERRE (pouvoir à Christophe GUITTON)

Secrétaire de séance : Laurence NIQUET

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 15

Dans l'attente du vote du budget principal 2015, il est nécessaire de payer des factures concernant l'investissement.

Selon l'article 1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget principal de la commune de Nonglard est concerné.

Il est proposé aux élus d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à compter du 28 janvier 2015 jusqu'à l'adoption du budget principal 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement comme indiqué ci-dessus.



**OBJET : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Réf. 2015-11 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JANVIER 2015

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Viviane JEANTET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 22/01/2015

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 27/01/2015
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 28/01/2015

A Nonglard, le 27/01/2015
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 28 janvier 2015